

Joseph Remy est né à La Bresse, le 16 novembre 1804. Sa maison natale était située près du pont de Bromont. Il était fils de marcaire. A cette époque, on n'était pas riche dans nos montagnes, on vivait assez chichement mais sans gêne. De cette sorte de race de montagnards encore imbuée de son autonomie récente, Remy reçut un sens de l'observation qu'il développa à un degré intense.

Son père, Laurent Remy, Laurent Joson, en patois local, fut maire de La Bresse de 1826 à 1830.

Son fils Joseph, né à une époque troublée, reçut une instruction rudimentaire.

L'observation des mœurs de la truite demande infiniment de temps, de patience, et de précautions, car le moindre bruit, une trépidation du sol, un effet d'ombre sur l'eau, met le poisson en fuite; puis la truite cache soigneusement ses secrets intimes, elle ne fraye que la nuit et dans les nuits d'automne. Mais Rémy avait son idée de chercheur obstiné et il était de ceux que la peine n'effraye pas.

### **JOUR ET NUIT IL EPIE LE POISSON**

La loi impose des loisirs aux pêcheurs en temps de frai. Il en profita pour épier jour et nuit le poisson, dans les ruisseaux d'alentour.

Le soir, aux pâles rayons de la lune, couché dans les hautes herbes mouillées ou sur la neige, il attendait sans mouvement, retenant son souffle, que par un hasard heureux, l'œuvre mystérieuse vint comme d'elle-même s'accomplir sous ses yeux et assez de fois pour qu'il put en pénétrer les ténébreux secrets. On n'imagine pas ce que cette observation lui coûta de

temps et de peine. « Peu à peu, cependant, il vit ce qu'il voulait savoir, ce que personne encore peut-être n'avait vu ».

Suivant les mille sinuosités du filet d'eau où elle veut frayer, sautant au besoin par dessus les obstacles, escaladant d'un bond les cascades, la truite mère s'arrête de préférence dans un petit bassin tranquille, encaissé, sablé de fin gravier, et là, elle établit sa frayère: de quelques coups de queue, elle écarte les cailloux, et, pressant sur le sable par un mouvement de va et vient répété, elle creuse une série de petits sillons, y dépose ses œufs et se retire ». « Bientôt, la truite mâle qui ordinairement rôde dans le voisinage, vient reconnaître la frayère et recommence' le petit manège de sa congénère, mouvement de va et vient sur les mêmes sillons, alors la truite mère reparait : de quelques nouveaux coups de queue sur le sable, elle recouvre soigneusement la frayère qu'elle a l'instinct de protéger en amont par une sorte de digue, de menus cailloux ».

Mais pour aboutir à des résultats positifs, il fallait encore observer, faire des essais, noter des résultats, comparer, avancer pas à pas. Le 25 avril '1829 il avait quitté la vallée de la Vologne pour celle du Chajoux: C'est en automne de '1840, qu'il obtint le premier essai positif qui nous est décrit aussi par son historien. « A l'époque voulue, il prit un couple en quête de frayère. Tenant l'une renversée au dessus d'une terrine pleine d'eau, il essaya quelques légères frictions : presque aussitôt la truite cessa de faire résistance, semblant s'assoupir, et sous la douce pression des doigts, les œufs vinrent d'eux-mêmes s'égrener dans la terrine ». « Il fit le même essai sur l'autre: la laitance s'écoula dans le vase, l'eau eut pendant quelques instants la même teinte laiteuse, si souvent' observée, et une fois encore Rémy vit sur les œufs devenus presque diaphanes, la même nuance dorée et le même petit point noir ».

Il avait trouvé le secret de la fécondation artificielle. Il pouvait désormais avoir à volonté, en masse, des œufs fécondés. C'était en automne de l'année 1840

». Il fallut encore deux ans et demi de travaux et d'observation au chercheur infatigable pour obtenir des résultats sérieux et pouvant être exploités. On comprend dès lors l'intérêt porté par l'intelligent pêcheur bressaud à la protection des myriades d'œufs pondus à l'automne et dont la disparition rapide faisait le plus grand tort à sa profession

Rémy n'a pas été le seul à s'occuper du problème de la fécondation artificielle. A ce point de vue, notre historien de Rémy paraît fort bien documenté et, avec beaucoup d'objectivité, cite de nombreux noms français et étrangers. Le premier connu, serait un moine bourguignon du nom de Dom Pinchon. «' Il aurait tenté et réussi quelques essais ». M. Vivier, conservateur des Eaux et Forêts, chef du service des recherches piscicoles, auquel nous devons d'avoir remis à l'ordre du jour le nom de Rémy, cite comme l'Abbé Humbertclaude, un cultivateur allemand, Jacobi, émule du pêcheur bressaud, qui en 1763, fit connaître sa méthode dans un journal local, on peut dire que tous ces précurseurs et particulièrement Jacobi et sa méthode, étaient tombés dans l'oubli au moment où Joseph Rémy força, à l'automne de 1840, le secret de la fécondation artificielle.

Cette discrétion, avant de revenir à notre modeste bressaud, nous aura montré l'intérêt que le monde attachait alors à ces problèmes. Quant à Rémy, nous le retrouvons maître du secret de la fécondation artificielle. Mais à ces petits corps inertes, il faut encore assurer la vie. Deux ans plus tard seulement, il obtiendra des résultats permettant de réempoissonner des rivières.

En automne 1841, les œufs fécondés par lui n'arrivèrent pas à éclosion. « Pour une cause inconnue, beaucoup d'œufs s'étaient altérés et avaient gâté le reste ». L'insuccès était total, entre l'œuf fécondé et le poisson éclos, il manquait un maillon que Rémy n'avait pas encore pu saisir.

Il se mit donc à l'affût, et, en 1842, « il eut le bonheur décisif de découvrir

à la fois la cause de ses mécomptes et le remède à y apporter. « Souvent il avait vu des truites venues déposer leur fruit dans une frayère déjà occupée; ce n'était là, pensait-il, qu'un détail de mœurs sans importance. Cette fois son attention, étant plus concentrée sur ce point, Il remarqua que c'était surtout la même truite qui revenait, ne déposant son frai que successivement, à mesure sans doute qu'il arrivait à maturité ». Il prit soin dès lors, en forçant la parturition de la truite, d'adoucir encore ses frictions, de façon à ne provoquer qu'une évacuation partielle "œufs". parfaitement à terme, renouvelant. cette opération à plusieurs Jours d'intervalle, et reproduisant chaque fois sur ces pontes successives la fécondation artificielle.

C'est le 28 mars 1843 qu'il envoya à M. de La Bergerie, Préfet des Vosges, une lettre où modestement, il conta son succès et qui marque officiellement la date de cette décisive expérience.

## Voici comment il écrivait sa manière d'opérer:

« A l'époque du frai, au commencement de novembre au moment où les œufs se détachent dans le ventre de la truite, j'ai 'en posant le pouce et en pressant légèrement sur le ventre de la femelle

(Illustration 1 : Récupérations œufs), sans qu'il en résulte aucun mal pour elle, fait sortir les œufs que j'ai placé d'abord dans un vase où se trouvait de l'eau, après j'ai pris le mâle, en opérant comme pour la femelle, j'ai fait couler le lait sur les œufs, jusqu'à ce que l'eau soit blanchie.

(Illustration 2 : Fécondation) Aussitôt cette opération faite et les œufs devenus clairs, je les ai déposés dans des boîtes

(Illustration 3 : Boîtes (Bio dégradables)) en fer blanc percées de mille trous et entre des grains de gros sable dont les fonds se trouvent bien garnis; j'ai placé une de ces boîtes dans une fontaine d'eau pure et d'autres dans l'eau de la rivière de La Bresse, dans un endroit assez tranquille quoique courant un peu. Vers le milieu de février les œufs de la boîte placée dans la source commençaient déjà à éclore, tandis que ceux déposés dans la rivière n'ont commencé que le 20 mars ».



Illustration 1 : Récupérations œufs



Illustration 2 : Fécondation



Illustration 3 : Boîtes (Bio dégradables)

Par ces nouvelles découvertes, un problème séculaire était complètement résolu. On allait pouvoir selon le mot de M. de Quatrefages, l'un des grands naturalistes du XIXe siècle, « semer le poisson dans l'eau », peupler les canaux, les rivières, les étangs et les lacs, y multiplier les espèces qui les habitaient déjà, y acclimater des espèces que leurs eaux n'avaient jamais connues. C'était une nouvelle source d'industrie nationale, universelle.

Nous noterons au passage que l'œuvre de Rémy était dès lors complète et qu'il n'est nulle part question de la collaboration d'un tiers.

Quant à l'admirable lettre de Rémy au Préfet des Vosges, elle dormait sans doute dans un carton poussiéreux puisqu'il n'y fut faite aucune réponse.

## **L'EPOQUE MISERABLE L'ENTREE DE GEHIN DANS LA VIE DE REMY**

De longues nuits de veilles, des séjours prolongés dans le froid et l'humidité avaient fait du pêcheur bressaud, un homme perclus d'infirmités, sa digne femme, qui jamais ne se plaint, n'arrive plus à rassasier les jeunes appétits de ses enfants. De plus les Bressauds ne comprennent pas toujours le bon Père Rémy et sa « graine de truite » et plus d'une fois il trouve ses réservoirs saccagés. Il rencontre toutefois des hommes compréhensifs qui l'encouragent et lui apportent le réconfort de leur amitié.

**C'est à la fin ,de 1843,**  
**qu'Antoine Géhin, originaire de Ventron,**  
entra dans la vie de Rémy. Il exerçait à La Bresse la profession de boulanger, d'épicier et de cabaretier. Un jour Rémy prenant chez lui une consommation se plaignait de ne pas avoir eu de réponse à sa lettre écrite en mars au Préfet des Vosges. Géhin parla aussitôt d'un ami originaire comme lui de Ventron et négociant à Epinal. Il promit de lui en faire part et il offrit son aide. A un moment où la misère fondait sur son foyer et où les hommes, semblaient l'abandonner, cette proposition arrivait comme une bénédiction du ciel, et Rémy le savait et s'y accrocha comme à une planche de salut. En peu de temps Géhin et son ami Valroff alertèrent différentes personnalités du département. Et au début du printemps 1844, M. Manion, Inspecteur d'Académie et membre de la Société d'Émulation des Vosges vint à La Bresse, vit Rémy et aussi Géhin. Il se fit apporter à Epinal des œufs fécondés, et peu de temps après, plusieurs membres de la Société d'Emulation, parmi lesquels le Docteur Haxo, se réjouissaient de voir les petits truitons sortir de l'œuf.

En avril de la même année, la Société votait une médaille de bronze et 200 F (à chacun des 2 pêcheurs). Le 2 mai M. de La Bergerie leur remit les distinctions. Peut-être se rappela-t-il alors, avec quelque

amertume, le silence qui avait entouré la première lettre de Rémy.

Le 15 mai 1844, la commune de La Bresse donna gratuitement à Rémy et à Géhin la jouissance du lac de Séchemer pour en faire : un étang « avec une chaussée de trois mètres de hauteur et sept mètres de longueur ». Dès les travaux terminés, Rémy jeta dans l'étang des milliers de petits poissons provenant de ses réservoirs. En 1848, obligés d'isoler les nouveaux alevins de ses premiers et voraces truitons, pour éviter un carnage, Rémy acheta seul, sans l'aide de Géhin, l'étang de la Cuve qu'il paya 800 francs. Il était alors à la veille de la ruine, et cependant sa foi dans l'avenir de son œuvre et son courage étaient tels qu'il n'hésitait pas à engager au-delà de ses possibilités. C'est au cours de cette époque que près de 5.000.000 de truites servirent à réempoissonner la Moselotte à La Bresse, à Cornimont et Saulxures, la Jamagne à Gérardmer et la Thur à Wildenstein, au-delà du col de Bramont.

En 1848, la famille Rémy était dans la misère la plus noire. « Un travail sans rémunération, ses charges de famille, sa santé détruite, l'acquisition de l'étang de la Cuve, c'était trop pour son budget : il était rongé de dettes ». Comme,,, : Bernard Palissy, brûlant son mobilier pour alimenter ses fours, Joseph Rémy dut se résigner à vendre sa ferme du Pré Gomé, son bétail et même une partie de son mobilier. Mais il garda l'étang de la Cuve, ce qui prouva une fois encore « son invincible foi » au succès. Il se réfugia dans sa mesure, démolie en 1897 et sise au lieu-dit « Pré du Rouan ».

Géhin avait bien réussi à faire un peu de bruit autour des découvertes de Rémy mais il n'avait pas dépassé les limites des frontières de notre département. La Société d'Émulation avait fait ce qu'en pareil cas, elle avait cru devoir faire, mais Rémy, quatre ans après la réception du 2 mai 1844 par le préfet de La Bergerie, restait presque un inconnu, en tous cas, un pauvre et un malade. Par la suite, nous verrons quel événement scientifique permet d'attirer à nouveau

l'attention de notre héros.

Il est quelquefois des coïncidences qui modifient entièrement une destinée. Il suffit d'une rencontre fortuite pour orienter différemment une vie. Il a suffi pour la diffusion des procédés pratiques de pisciculture de Rémy, retombés dans l'oubli après 1844, de la lecture à l'Académie des Sciences d'un rapport sur « la fécondation artificielle appliquée à l'élève du poisson ». Cette lecture fut donnée le 23 octobre 1848 par l'un des plus grands naturalistes du siècle dernier, M. de Quatrefages, devant une assemblée de spécialistes « parfaitement au courant de la question pour l'avoir étudiée et traitée eux-mêmes ». Et pas un de ceux-ci connaissait les truites de Rémy malgré les 5.000.000 de truitelles déversées dans les rivières vosgiennes et alsaciennes les années précédentes.

Ce rapport qui ne fut contesté par personne des personnalités présentes concluait: « que par la fécondation artificielle, on arrivait à semer le poisson dans les rivières, mais qu'en tout cas le problème restait à résoudre au point de vue pratique ». Cette conclusion remplit d'aise le Docteur Haxo d'Epinal, qui vit immédiatement le bruit qu'allait faire les découvertes du pêcheur bressaud à la suite d'un tel rapport.

## **LES DECOUVERTES DE REMY PASSEES AU CRIBLE PAR L'ACADEMIE DES SCIENCES**

Le 2 mars 1849, il écrivit donc à M. Flourens, secrétaire perpétue

de l'Académie, un mémoire sur les résultats obtenus à La Bresse, par Rémy et Géhin, « afin d'assurer aux deux pêcheurs la priorité d'invention et d'attirer sur eux l'attention ».

La réaction attendue eut lieu et aux dires de M. l'Abbé Moigno, la lecture du mémoire provoqua dans l'assemblée « un sentiment non équivoque de surprise et de satisfaction, de la part de tous les membres de l'Académie ». Une commission spéciale chargée d'étudier la question fut rapidement mise en place. Elle était composée de MM. Milne-Edwards, Dumeril et Valenciennes. Rémy nageait dans la joie. Il entrevoyait la reconnaissance officielle de ses procédés et surtout la fin de cette misère dans laquelle il vivait lui et sa famille. Hélas, c'était compter sans l'amour propre de ces doctes immortels qui supportaient difficilement de recevoir des leçons de pêcheurs provinciaux.

On fit autour de l'affaire la conspiration du silence. Le Docteur Haxo la rappellera par écrit à Milne-Edwards qui ne répondit qu'un an après.

Las d'attendre, le même docteur s'adressa directement à M. Dumas, Ministre de l'Agriculture, par l'intermédiaire des députés vosgiens et notamment de M. Buffet. M. Milne-Edwards fut chargé par le Ministre d'aller à La Bresse étudier sur place l'œuvre des deux pêcheurs. Le rapport ne fut pas accueilli triomphalement. On le jugea à sa juste valeur. Il vint à son auteur une cinglante réponse. Elle parut à Londres en 1852, sous le titre « The artificial production of fish by piscatorius ». Son auteur rend aux pêcheurs le mérite qui leur revient : « cette glorieuse et simple idée, dit-il, fut mise à exécution par deux humbles pêcheurs, nommés Rémy et

Géhin, d'un obscur village appelé La Bresse, dans le département des Vosges, en France ». On s'étonnera à juste titre de voir la justice rendue en Angleterre quand les doctes savants qui siègent sous la coupole de l'Institut tant de mal à admettre une vérité qui honore la France sans entamer leur savoir. La presse française accueillit le rapport sur le même ton et les protestations ne manquèrent pas, dans « Le Pays » (13-7-51 sous la plume de M. l'Abbé Moigno), dans le « Journal des Débats » (24-6-1851) sous celle de M. Haxo. M. Chabot- Karlen dans le Journal de l'Agriculture et dans son étude « Réflexions sur la pisciculture », ne ménagea pas, lui non plus, le fameux rapport, tandis que M. Aymar-Bression dans un discours à « l'Académie Agricole, manufacturière et commerciale adressait à son auteur » cette cuisante apostrophe : Triste résultat de la science, en vérité, que celui qui consiste à contester à son pays, à force d'érudition, la gloire d'une découverte ». Du coup, le monde scientifique lui-même se montra réticent et l'enquête ordonnée ne fut pas close. Une nouvelle commission composée de savants éminents, tels MM. C. Martins, Brown-Séquard, C. Robin.